La Résidence d'Accueil et de Soins « Le Perron »

SOMMAIRE

- Le Plan du Perron
- Le Groupement d'Établissements du Sud Grésivaudan
- La Répartition des Services d'Hébergement
- Le Pôle Personnes Âgées :
  - ✓ La Messon
  - ✓ Le Varjé
  - ✓ Le Jardin Fleuri
- Le Pôle Handicap :
  - ✓ Le Boé
  - ✓ Lou Z'Aple
  - ✓ Le Jardin Fleuri
- Les autres services et prestations proposées
- Le PASA
- Le SAPA
- Le Café des Âges
- Comment devenir résident au Perron ?

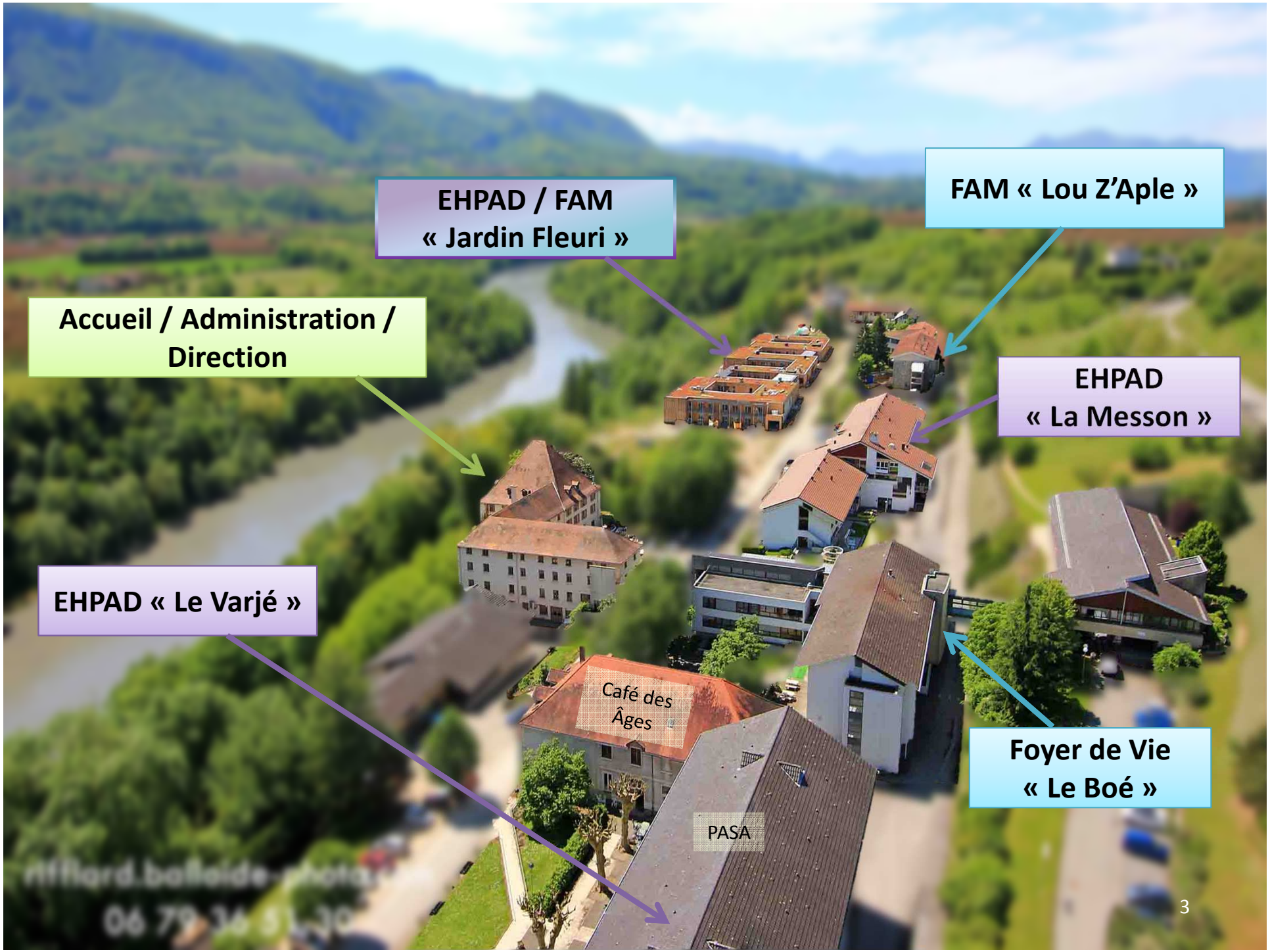
EHPAD / FAM
« Jardin Fleuri »
FAM « Lou Z'Aple »
Accueil / Administration / Direction
EHPAD
« La Messon »
EHPAD « Le Varjé »
Café des Âges
Foyer de Vie
« Le Boé »
PASA

LE GROUPEMENT D'ÉTABLISSEMENTS DU SUD GRÉSIVAUDAN

La Résidence du Perron fait partie du groupement d'établissements du Sud Grésivaudan avec une Direction Commune sur les établissements ci-dessous :

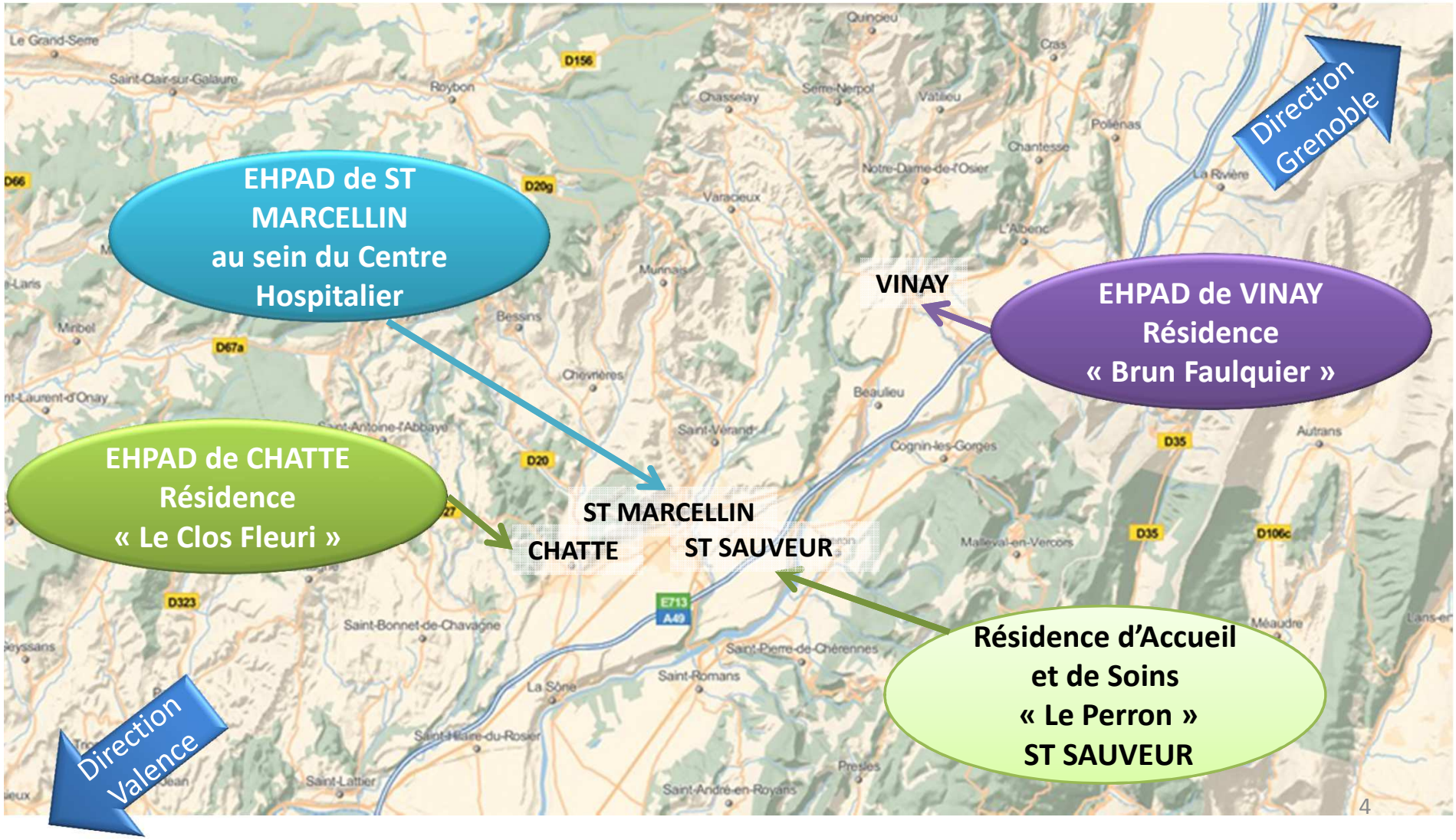

LA RÉPARTITION DES SERVICES D'HÉBERGEMENT

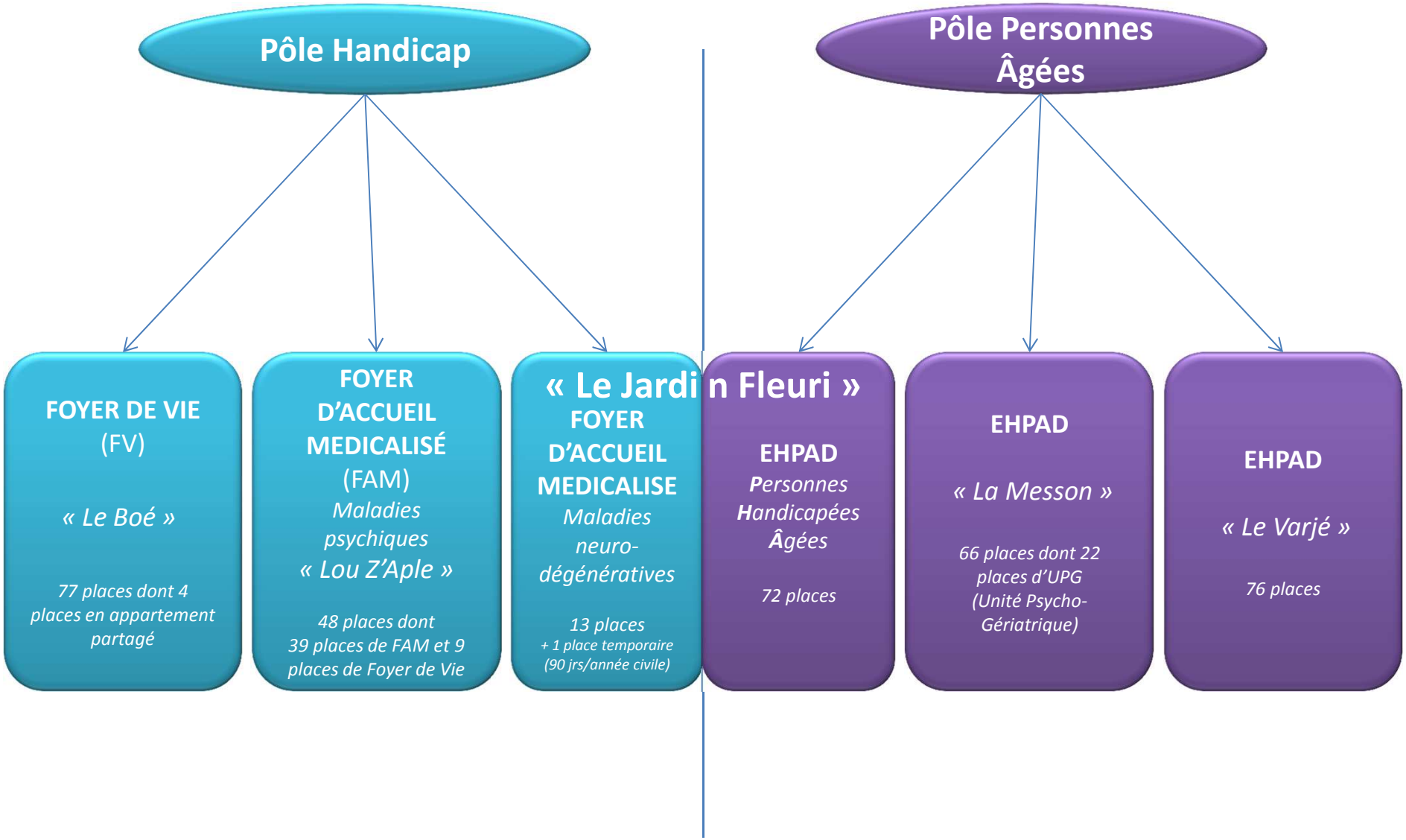

LE PÔLE PERSONNES ÂGÉES

EHPAD

(Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)

La Messon

Le Varjé

Le Jardin Fleuri

EHPAD
« LA MESSON »

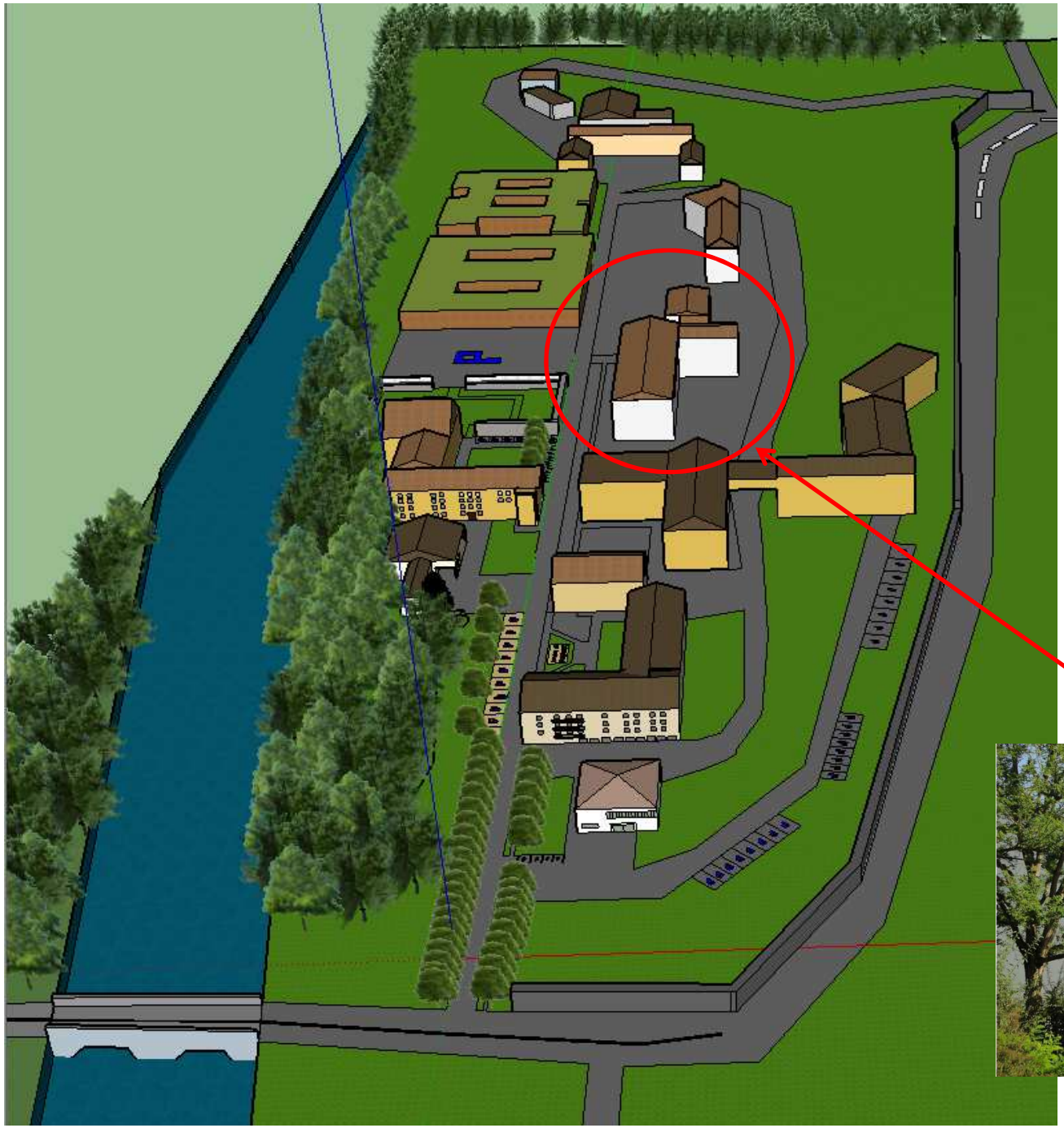

LA MESSON *(La Moisson)*

Le service « *LA MESSON* » accueille 66 résidents sur 3 unités réparties sur 2 niveaux, avec des chambres doubles ou triples.

La « Messon 1 » a une capacité d'accueil de 22 lits (21 résidents actuellement car une chambre seule pour indication médicale). Ce service héberge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démences apparentées. C'est un **service fermé** pour la sécurité des résidents (déambulation etc.) avec un parc extérieur également sécurisé.

La « Messon 2 » et la « Messon 3 » ont une capacité d'accueil de 44 résidents (22 par unités). Ces unités hébergent des personnes dépendantes physiquement atteintes ou non de pathologies psychiatriques.

L'équipe pluridisciplinaire est composée :

- D'un cadre supérieur de Santé,
- D'un cadre de Santé,
- D'un médecin coordonnateur,
- D'un médecin psychiatre,
- D'un médecin généraliste,
- D'un EAPA (Educateur d'Activité Physique Adaptée),
- D'un psychologue,
- D'un animateur,
- D'infirmiers, d'aides-soignants (AS), d'agents des services hospitaliers (ASH) et de personnel de nuit.

Le Pôle EHPAD dispose d'un accueil de jour sur le **PASA** (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés).

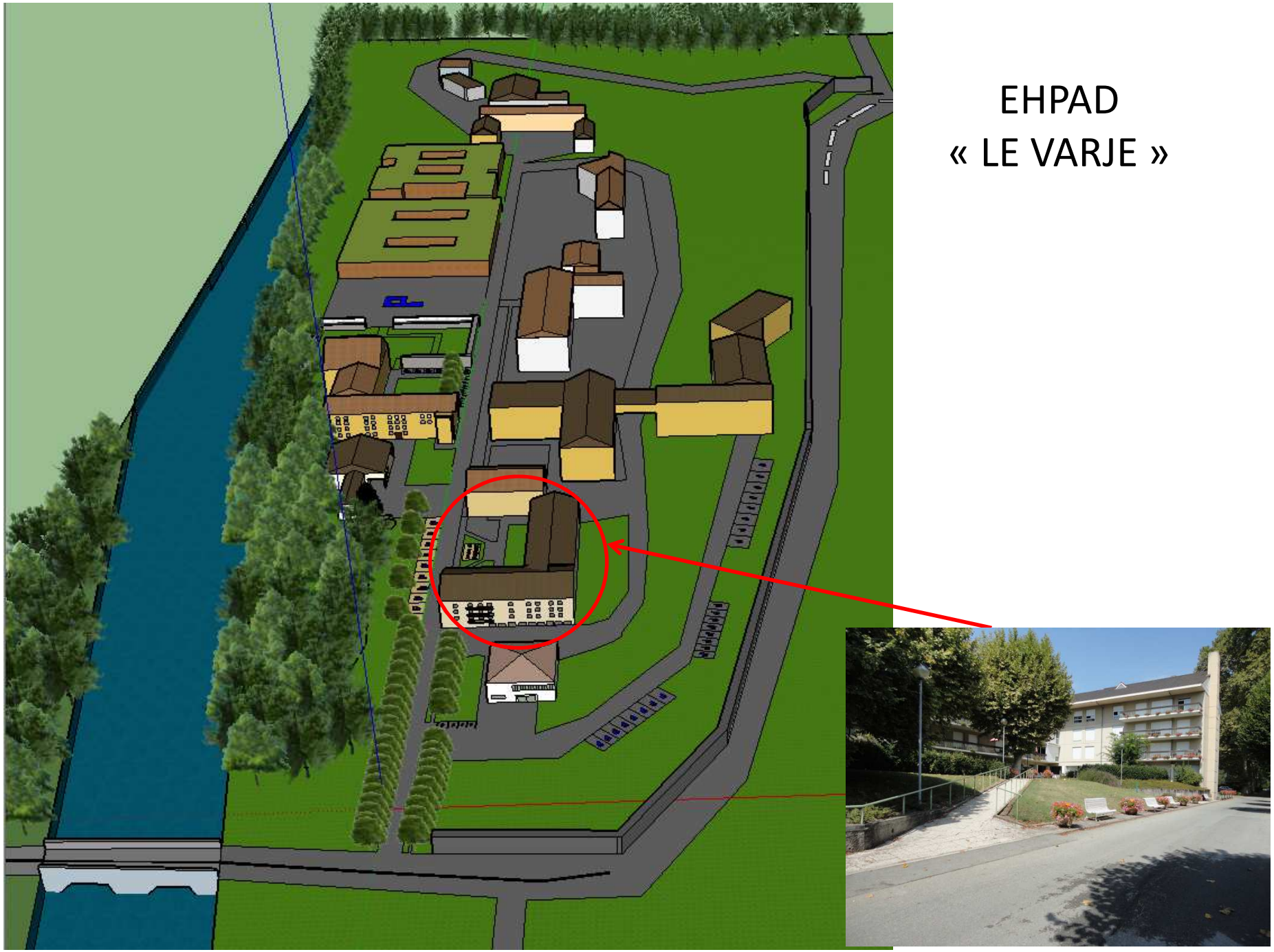

EHPAD
« LE VARJE »

LE VARJÉ *(Le Verger)*

Le service « *LE VARJÉ* » accueille 76 résidents, sur 2 unités, avec des chambres simples, doubles ou triples.

Le « Varjé 1 » a une capacité d'accueil de 36 résidents.

Le « Varjé 2 » a une capacité d'accueil de 40 résidents.

Ces unités hébergent des personnes dépendantes physiquement, atteintes ou non de pathologies psychiatriques.

L'équipe pluridisciplinaire est composée :

- D'un cadre supérieur de Santé,
- D'un cadre de Santé,
- D'un médecin coordonnateur,
- D'un médecin psychiatre,
- D'un médecin généraliste,
- D'un EAPA (Educateur d'Activité Physique Adaptée),
- D'un psychologue,
- De deux animateurs,
- D'infirmiers, d'aides-soignants (AS), d'agents des services hospitaliers (ASH) et de personnel de nuit.

Le Pôle EHPAD dispose d'un accueil de jour : le **PASA** (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) situé au rez-de-chaussée du Varjé.

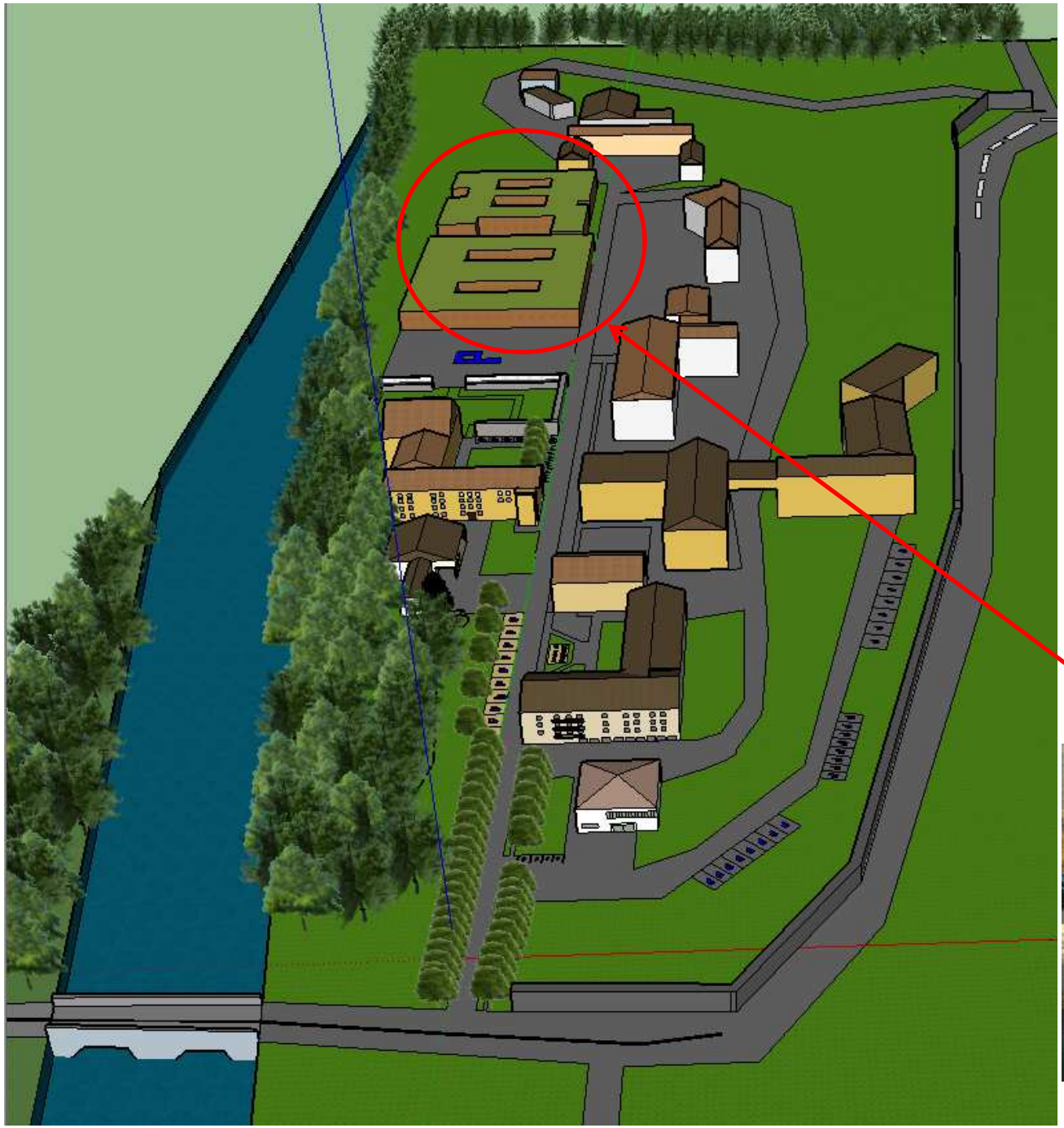

EHPAD
« JARDIN FLEURI »

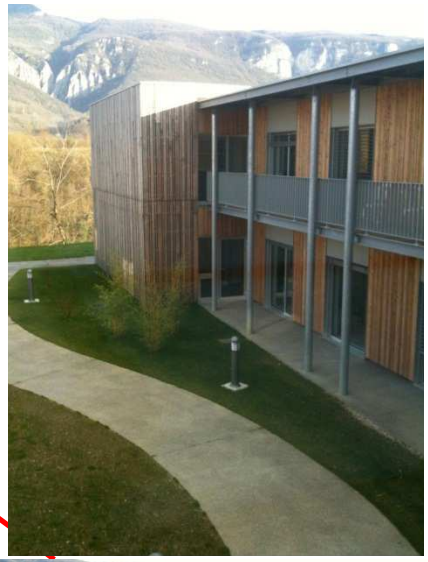

LE JARDIN FLEURI *(EHPAD)*

L'EHPAD « Jardin Fleuri » a ouvert le 2 décembre 2013.
Ce service accueille 72 résidents : Personnes Handicapées Âgées (PHA).
Le service est composé de 3 unités de 24 chambres individuelles (avec salles de bain) sur 2 niveaux.

L'équipe pluridisciplinaire est composée :

- D'un cadre supérieur de Santé,
- D'un cadre de Santé,
- D'un médecin coordonnateur,
- D'un médecin psychiatre,
- D'un médecin généraliste,
- D'un EAPA (Educateur d'Activité Physique Adaptée),
- D'un psychologue,
- De deux moniteurs-éducateurs (ME),
- D'infirmiers, d'aides-soignants (AS), d'agents des services hospitaliers (ASH) et de personnel de nuit.

Les trois services EHPAD proposent un accompagnement individualisé de chaque résident par la mise en place de référents. Les résidents peuvent bénéficier d'animations diverses et variées sur le service (activités ludiques, sportives, culturelles etc.) ou par le Service d'Accompagnement Par l'Activité (SAPA) présent sur l'établissement.

LE PÔLE HANDICAP

Foyer de Vie / Appartements partagés /
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Maladies Psychiques /
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Maladies Neuro-dégénératives

Le Boé
Lou Z'Aple
Le Jardin Fleuri

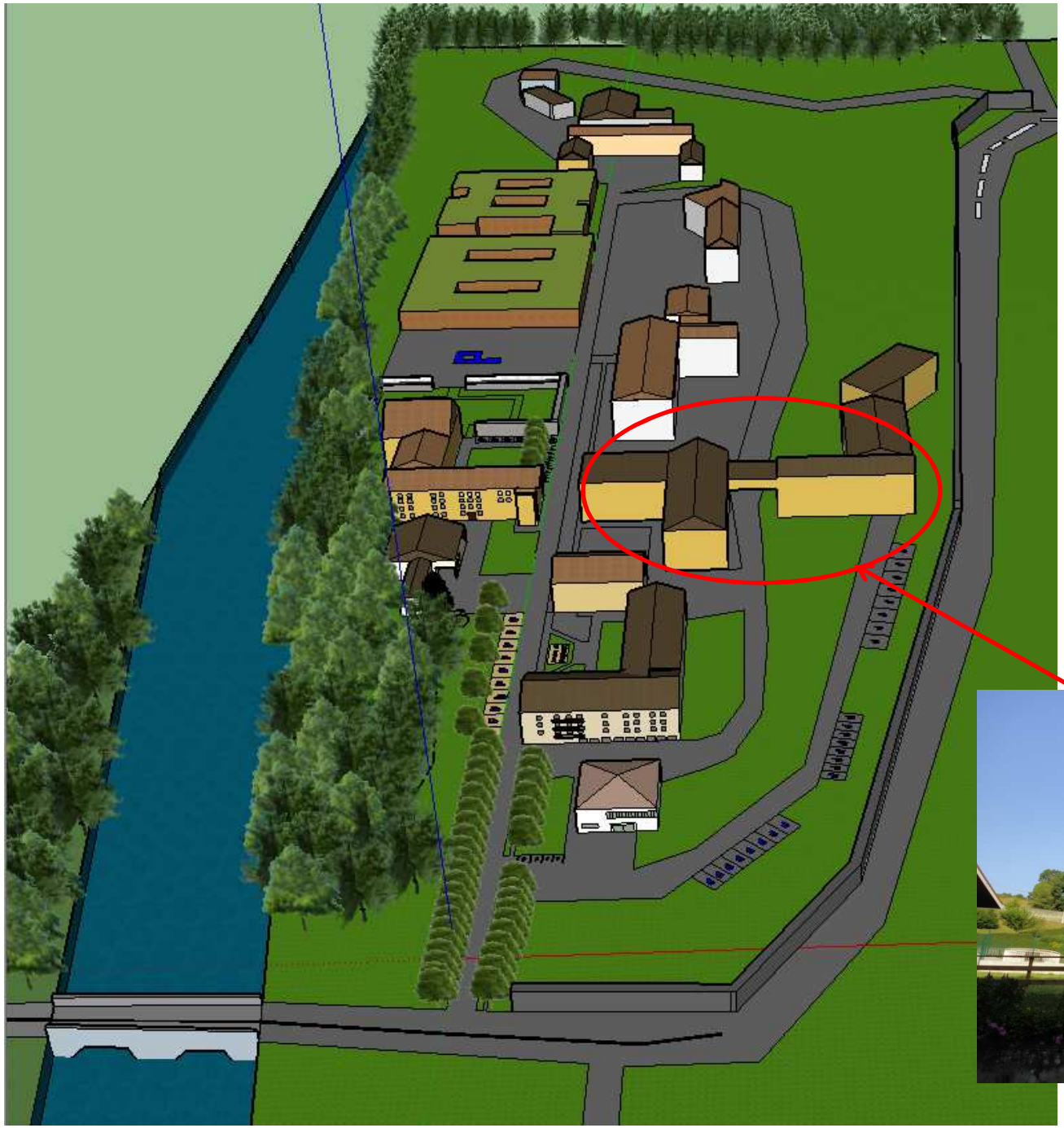

FOYER DE VIE
« LE BOE »

LE BOÉ *(Le Bois)*

Le service « *LE BOE* » est ouvert 24h/24 et 365 jours de l'année. Il accueille 77 résidents en FOYER DE VIE qui vivent sur plusieurs petites unités.

Il propose 2 modes d'hébergements différents :
- Un appartement de 4 places pour les personnes les plus autonomes.
- Un service « traditionnel » divisé en unités de vie de 9 à 23 résidants.

L'équipe est composée :
- D'un cadre socio-éducatif supérieur,
- D'un cadre socio-éducatif,
- D' éducateurs spécialisés,
- De moniteurs éducateurs,
- D' aides médico psychologique,
- De surveillants de nuit,
- D'agents des services hospitaliers (ASH),
- L'équipe soignante est composée d'un médecin psychiatre, d'un médecin généraliste et d'infirmiers tous libéraux.

Le service propose :
- L'élaboration d'un projet personnalisé de chaque résident dès les trois premiers mois de présence. Cet outil permet la mise en mots des axes d'accompagnement. L'élaboration de ce document permet un travail de concertation avec le résident, l'équipe, les Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM) et les familles.
- Des activités sportives, de loisirs dans les domaines de la culture et de l'expression.
- Des participation aux fêtes et aux manifestations locales, bénévolat aux « restos du cœur », vie dans la ville.

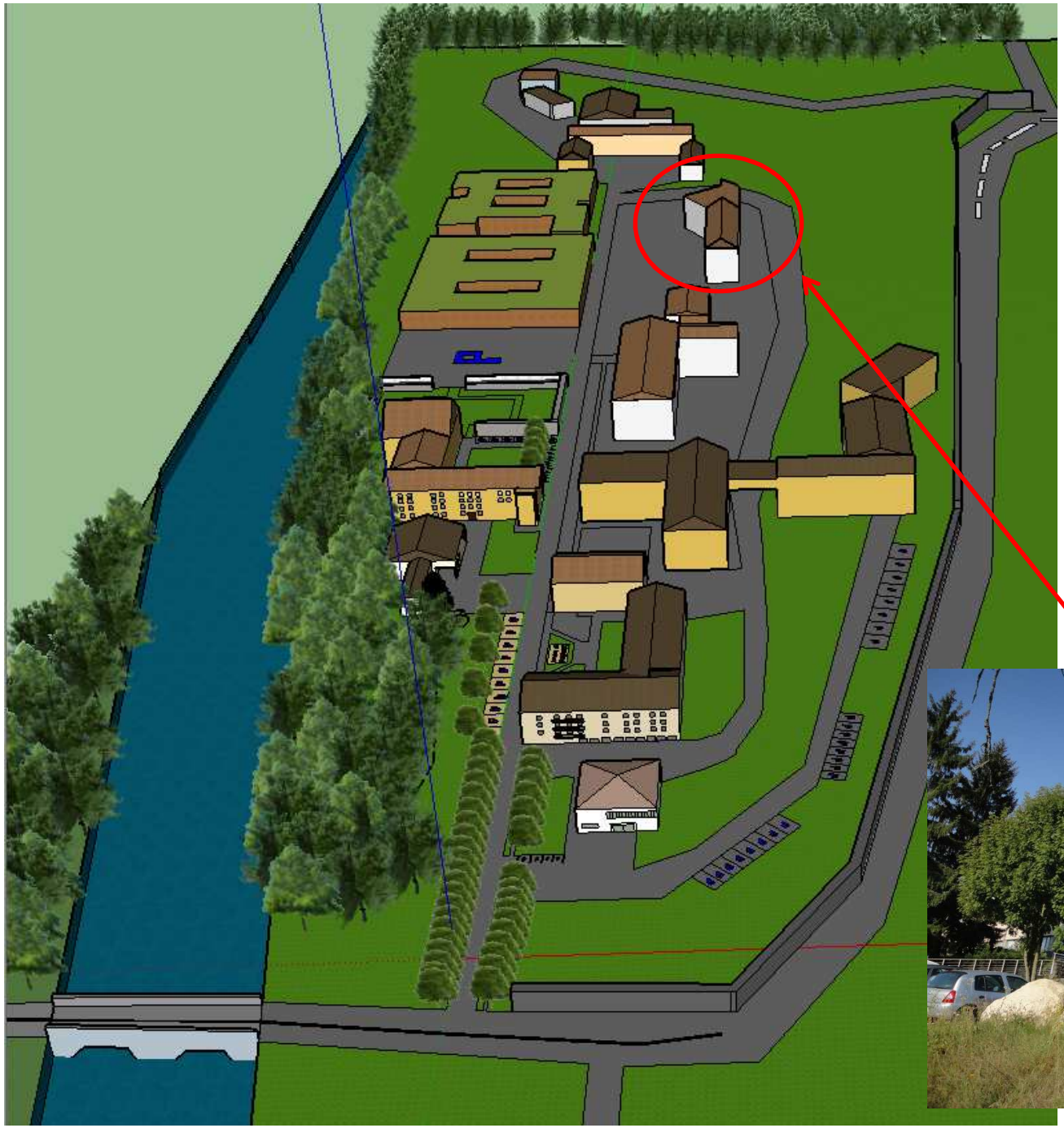

FOYER DE VIE ET FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE « LOU Z'APLE»

LOU Z'APLE *(Les Outils)*

Le service « *LOU Z'APLE* » est ouvert 24h/24 et 365 jours de l'année.
Il accueille 48 résidents qui vivent sur quatre unités.

Le service accueille :
- 39 résidents en FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE, pour des adultes en situation de handicap psychique « avec troubles somatiques associés » et nécessitant un accompagnement médical.
- 9 résidents en FOYER DE VIE pour des adultes en situation de handicap psychique.

L'équipe est composée :
- D'un cadre socio-éducatif supérieur,
- D'un cadre socio-éducatif,
- De personnel infirmier,
- D'aide-soignant de jour,
- D' éducateur spécialisé,
- De moniteur éducateur,
- D'aides médico psychologique,
- De personnel de nuit,
- D'agents des services hospitaliers (ASH),
- D'un médecin psychiatre,
- D'un médecin généraliste.

Le service propose :
- L'élaboration d'un projet personnalisé de chaque résident dès les trois premiers mois de présence. Cet outil permet la mise en mots des axes d'accompagnement. L'élaboration de ce document permet un travail de concertation avec le résident, l'équipe, les Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM) et les familles.
- Des activités sportives, de loisirs dans les domaines de la culture et de l'expression.
- Des participation aux fêtes et aux manifestations locales.

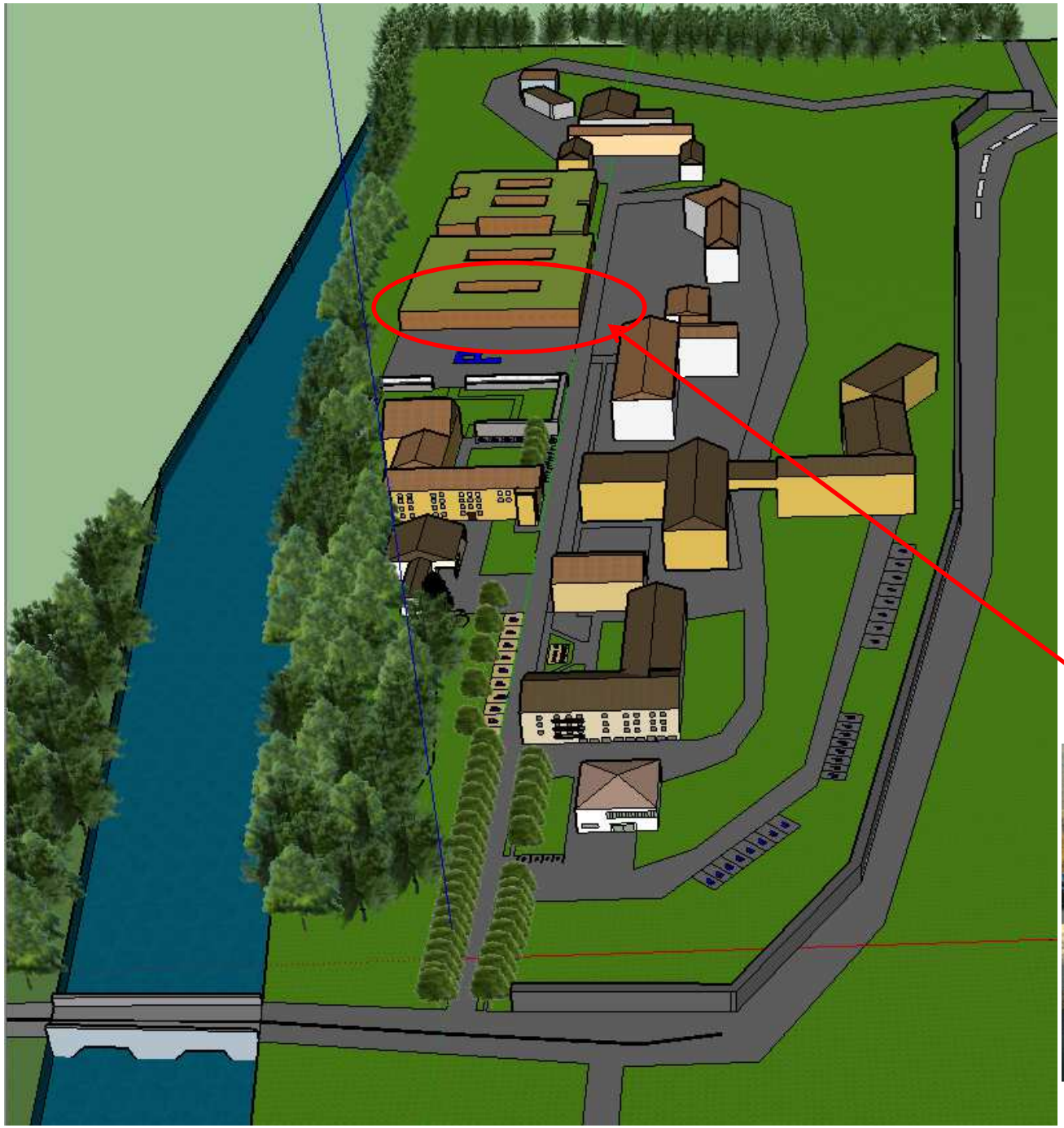

FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE « JARDIN FLEURI »

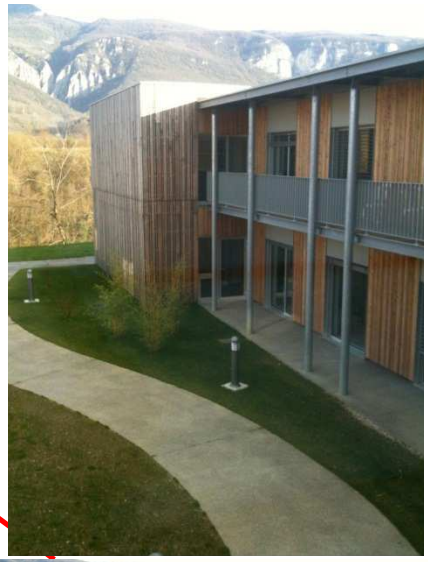

LE JARDIN FLEURI *(FAM)*

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) « Jardin Fleuri » est un **service ouvert** composé de 14 chambres individuelles dotées chacune d'une salle de bain.

Le FAM Jardin Fleuri dispose de 13 places d'hébergement permanent et d'une place d'hébergement temporaire (limité à 90 jours par année civile sur notification).

Ce service accueille des personnes de moins de 60 ans souffrant de maladies neurologiques évolutives (syndrome de Korsakoff, diabète avec complication, formes précoces de maladies d'Alzheimer et maladies apparentées, maladies chroniques évolutives majorées par des troubles psychiatriques survenant dans un contexte social précaire).

L'équipe est composée :

- D'un cadre socio-éducatif supérieur,
- D'un éducateur spécialisé coordinateur,
- De personnel infirmier,
- D'aide-soignant de jour,
- De moniteur éducateur,
- D'aides médico-psychologique,
- De personnel de nuit,
- D'agents des services hospitaliers (ASH),
- D'un médecin psychiatre,
- D'un médecin généraliste.

LES AUTRES SERVICES ET PRESTATIONS PROPOSÉES

Service Cuisine → La prestation des repas est assurée par une équipe de professionnels au sein du Perron afin de garantir le plaisir de la table.

Service Blanchisserie → Le service Blanchisserie traite le linge des résidents des établissements du groupement.

Service Technique → Il assure la maintenance, la prévention et les réparations de tous les équipements et matériels de l'établissement. Il coordonne les travaux d'entretien réalisés par les entreprises extérieures.

Transport → Le service Transport organise la livraison du linge aux différents établissements de la coopération et la livraison des repas au sein du Perron.

Services Administratifs → Le pôle administratif se divise en différents services : Accueil, Direction, Direction des Soins, Ressources Humaines, Economique et Financier, Clientèle, Admission, Mandataire Judiciaire, Informatique, Qualité et Gestion des Risques.

Service Espaces Verts → Création et entretien des espaces verts en collaboration avec l'ESAT « le Plantau » à Chatte

Service Pharmacie → Commande, gestion et répartition des médicaments sur les services EHPAD et FAM.

Service Dépense → Commandes diverses et gestion des stocks communs.

⚠ ***Le Perron n'a pas de service Social. Il faut s'adresser au service Admission***

LE PASA « Le Bercail » *(Pôle d'Activités et de Soins Adaptés)*

Dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2011, Le PASA est mis en place au PERRON le 1er mars 2011.
Ce pôle d'accueil est situé au rez-de-chaussée du service d'hébergement « Le Varjé ».

Le PASA à plusieurs objectifs :
- Offrir un cadre de vie sociale stable, sécurisant et sécurisé,
- Limiter les troubles du comportement,
- Permettre une prise en charge personnalisée,
- Soulager les services EHPAD en terme de cadre de vie pour les autres résidents.

Population accueillie :
Seuls les résidents des EHPAD Varjé et Messon peuvent bénéficier du PASA. Les résidents de la Messon 1 ne sont pas éligibles, leur unité proposant déjà un accompagnement adapté.
Les résidents accueillis souffrent de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée compliquée de symptômes psycho-comportementaux modérés.

L'équipe du PASA est composée d'un cadre de santé, d'un médecin coordonnateur et d'un psychologue qui sont chargés de l'encadrement, du suivi et de la sélection des résidents. Le fonctionnement du PASA au quotidien est assuré par un AMP (Aide Médico Psychologique) et par un psychomotricien.

Le PASA propose des activités sociales et thérapeutiques au sein d'un espace spécialement aménagé et bénéficiant d'un environnement adapté aux besoins des résidents.

Jours d'accueil : Du lundi au vendredi
Horaires : de 10h à 17h (Le midi, les repas sont compris)

LE SAPA *(Service d'Accompagnement Par l'Activité)*

Objectif :
L'équipe des professionnels du SAPA propose un accueil de jour en activité à l'ensemble des résidents de l'institution qui en ferait la demande. Chaque accompagnement au sein des ateliers est discuté avec le résident et ses référents en fonction de son projet personnalisé.

Deux modalités d'accueil sont possibles :
• Une inscription à l'année : déroulement d'un planning hebdomadaire variable selon le choix et le projet du résident (minimum 2 demi-journées par semaine et maximum 5).
• Une inscription séquentielle au trimestre : participation à une activité une demi-journée par semaine sur une période de 3 mois.

Les activités proposées à l'année :

- Atelier « Assembl'Ages » : assemblage de pièces pour des entreprises extérieures,
- Ateliers créatifs : création de différents objets en vue de la vente du marché de Noël au profit de l'association « Anim'action »,
- Atelier Bois : Création d'objets en bois pour des commandes extérieures, pour de la décoration institutionnelle et pour le marché de Noël (bénéfice reversé à l'association),
- Atelier Nature et Créations :
    - « Côté Jardin » : entretien du jardin interne à l'institution permettant à chacun d'y flâner, de pique-niquer, de s'y reposer.
    - « Côté Nature » : Cette activité se fait en partenariat avec la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO). Observation et photographies d'oiseaux, lecture et/ou réalisation de documents.
    - « Brico Nature » : Aménagement du site, créations de nichoirs, mangeoires, cabanes à insectes etc. Possibilité de vente au marché de Noël.

Les activités séquentielles :
L'équipe propose plusieurs activités pour des personnes qui ne peuvent s'engager sur du long cours et qui ont besoin, en petit groupe, d'un accompagnement plus fin dans les gestes à accomplir.
Les thèmes : pyrogravure, vitrail, culture d'hier à aujourd'hui, autour de la nature, autour du bois, ets.

LE CAFE DES AGES

LE CAFE DES AGES

Inauguré le 21 juin 2008, **le Café des Âges** a servi ses premières consommations le 18 Juillet 2008.

Situé Place des Marronniers, c'est un lieu d'accueil, de rencontres, de convivialité et d'écoute.

Il est ouvert tous les après-midis, 7 jours sur 7, de 13h00 à 17h30 (13h30 le jeudi).

Le Café des Âges est avant tout un lieu de rencontres multi-générationnelles où chacun peut se rendre selon ses envies et son rythme. Il permet aux résidents et aux familles de se rencontrer hors du lieu d'hébergement.

Il est organisé en plusieurs espaces :

- Un bar,
- Un espace salon (TV, chaîne Hifi, bibliothèque),
- Un espace détente (jeux de société),
- Un espace culturel (expositions photos sur des thèmes divers avec interventions des photographes, concerts télévisés, lecture de magasines mensuels, livres divers, jeux de société).

L'équipe propose une boisson offerte par après-midi (thé, café, chocolat, tisane, sirop) autour d'expositions culturelles et d'animations diverses.

COMMENT DEVENIR RESIDENT AU PERRON ? (1/3)

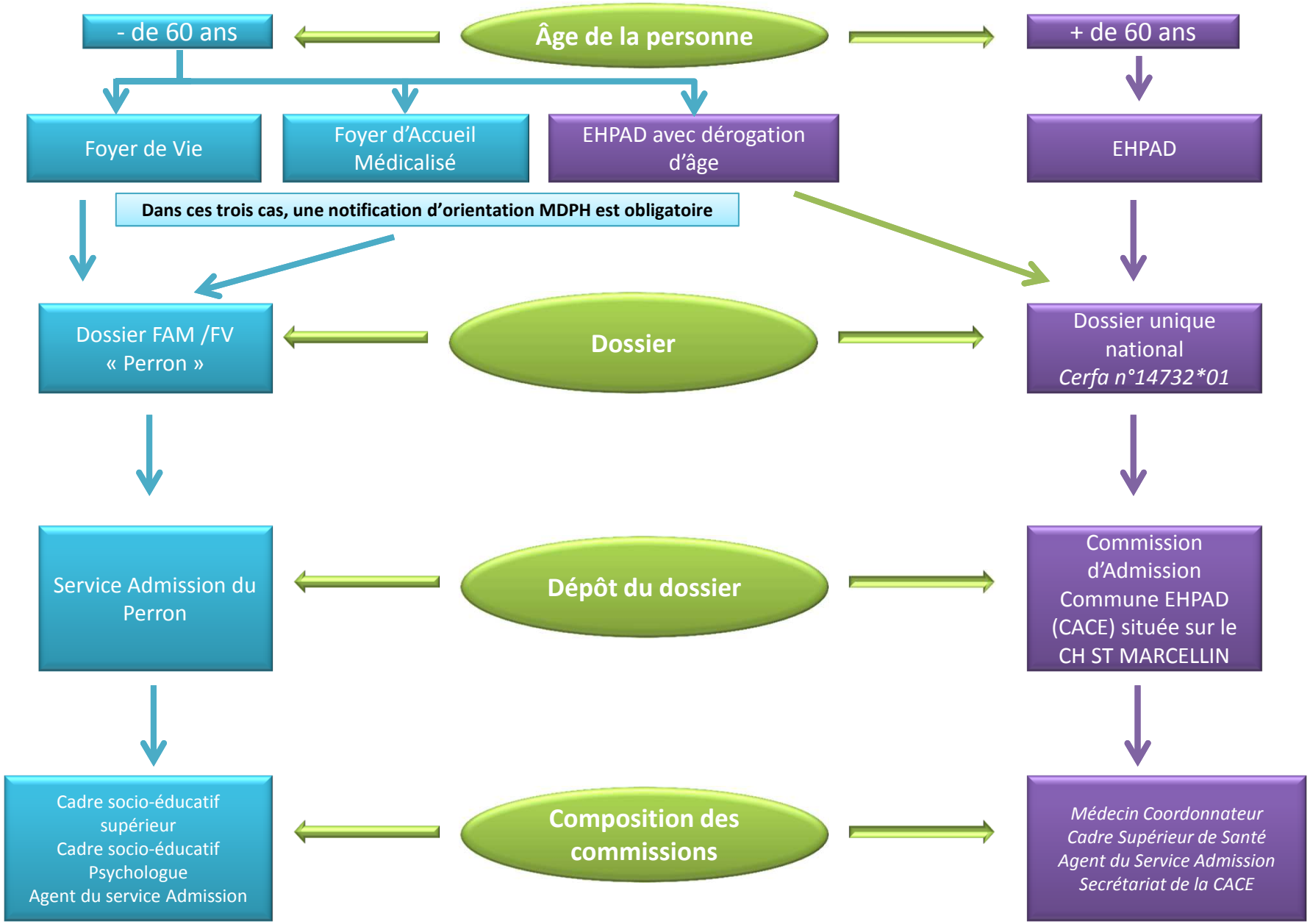

COMMISSION D' ADMISSION COMMUNE EHPAD

(fréquence : une fois par mois)

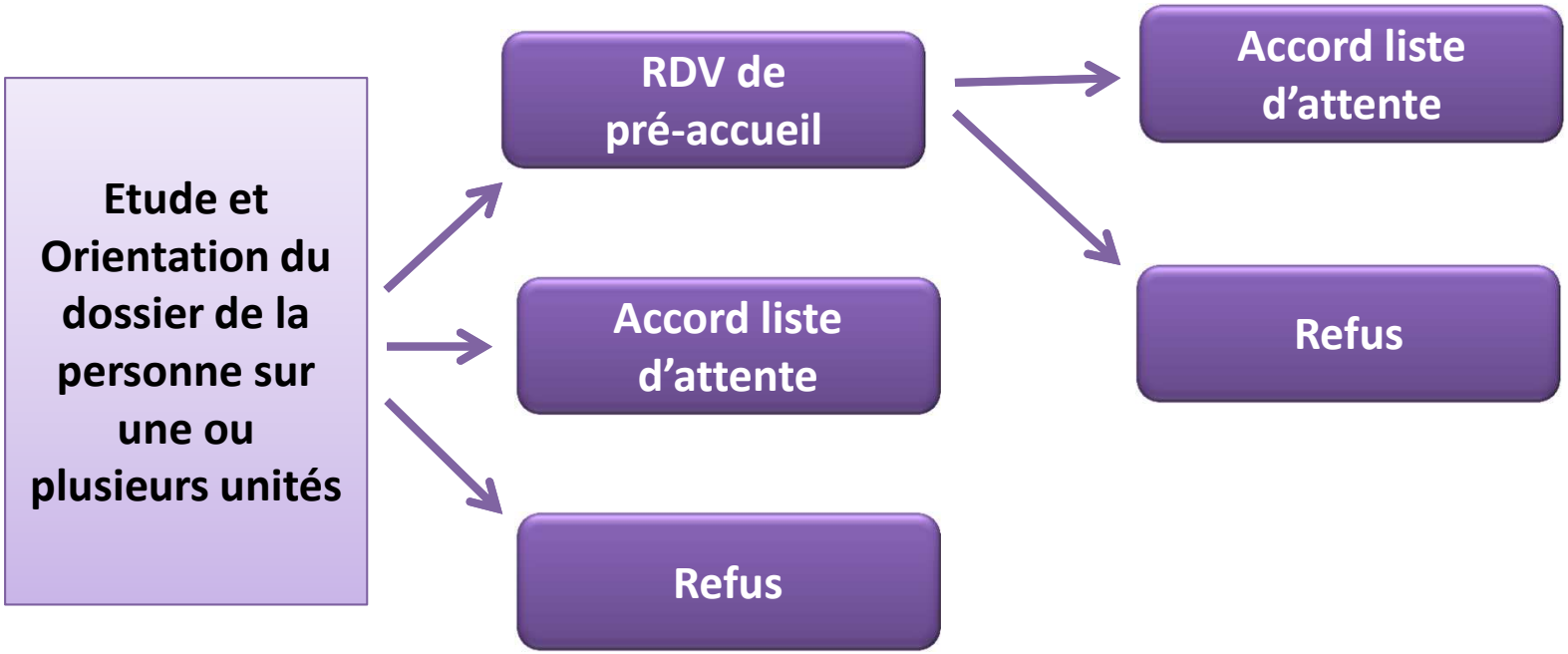

Rendez-vous de pré-accueil :
Il s'agit d'une visite du service et d'un entretien avec le cadre du service, le médecin coordonnateur et le psychologue.

COMMISSION D' ADMISSION DU PÔLE HANDICAP

(fréquence : une fois par mois)

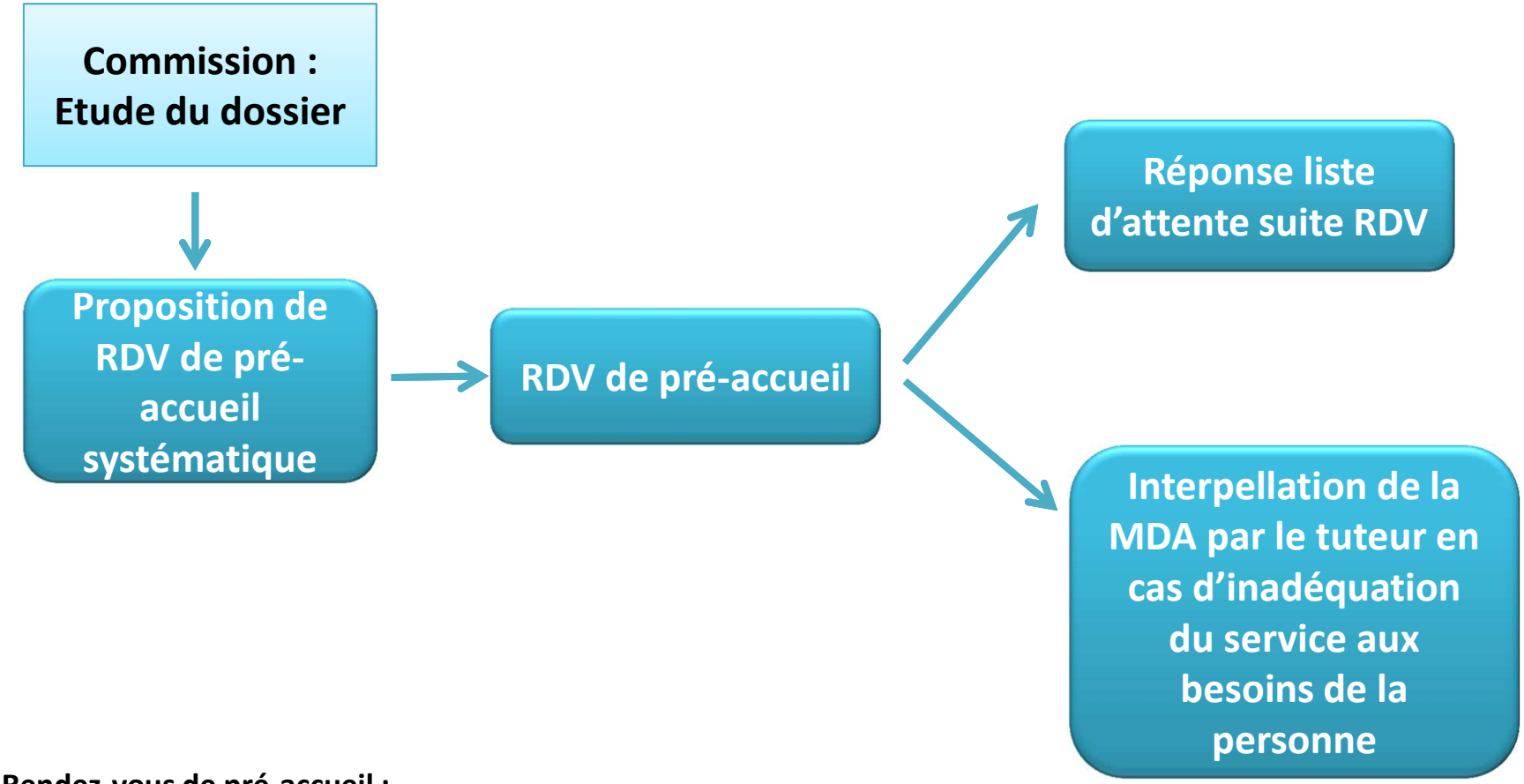

Rendez-vous de pré-accueil :

Il s'agit d'une visite du service par un éducateur et d'un entretien avec le cadre du service et le psychologue.

La Résidence d'Accueil et de Soins
« Le Perron »

3160 Route d'Izeron
38160 SAINT SAUVEUR

<u>Adresse Postale</u> :
BP 36 – Saint Sauveur
38161 SAINT MARCELLIN CEDEX

<u>Standard</u> : 04 76 38 26 37
<u>Fax</u> : 04 76 38 17 25

<u>Service Admission</u> : 04 76 38 88 87
@ : clientele@emsleperron.eu

<u>Accès</u> :

Par l'autoroute A49 sortie St Marcellin puis direction St-Sauveur ou sortie Vinay direction Beaulieu. La Résidence du Perron se situe au bord de l'Isère, entre St-Sauveur et Izeron à l'entrée du « Pont d'Izeron » actuellement en reconstruction.